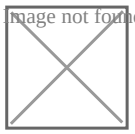

Que faire avec un patron menaçant ?

Par **paulpers50027**, le **19/12/2023** à **22:30**

Bonjour .

mon patron m'a licencié.il refusait de me verser mon salaire.apres ma menace d'aller en justice, il m'a versé mon salaire mais refuse de me donner le papier de l'unedic .

Je lui réclame il me répond :tu sais pas qui je suis ....j'ai hyper peur il fréquente des racailles. Le pôle emploi exige ce papier alors que j'ai travaillé que 3 semaines.chez ce monsieur et six mois ailleurs.le pôle emploi bloqué mon inscription.que puis je faire ?merci

Par **janus2fr**, le **20/12/2023** à **07:25**

Bonjour,

Vous pouvez saisir le CPH (conseil des Prud'hommes) en référé.

Par **miyako**, le **20/12/2023** à **10:44**

Bonjour,

Il y a menaces ,donc il faut déposer plainte au commissariat de police pour menaces et harcèlement moral.

Ensuite il faudra voir avec avec un syndicat et un défenseur pour faire un référé et une action sur le fond .Avec ce genre d'individu ,il faut être ferme tout en restant vigilant.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés